

# La Gazette Botsorhelloise

## BULLETIN MUNICIPAL

septembre 2013

Numéro n°20



Les élèves de l'école à l'exposition du peintre Miro à Landerneau



### Le mot du Maire...

#### Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	1
<i>Echos du Conseil Municipal</i>	2
<i>Infos Mairie</i>	3
<i>Le Pêle Mêle</i>	4-5
<i>Les Associations ont la parole</i>	5
<i>Le centre de loisirs 2013</i>	6
<i>La vie à l'école de Botsorhel</i>	7
<i>Manifestations locales</i>	8
<i>Manifestations à venir</i>	8

Mesdames, Messieurs, Chers Botsorhellois,

Après un été bien ensoleillé avec des températures dignes du midi, l'heure de la rentrée a sonné pour nous tous.

Pour nos écoliers, l'année est à la nouveauté: 2 nouvelles institutrices et une cantine provisoire. Après quelques semaines de fonctionnement, chacun a trouvé sa place.

Au commerce, Elisabeth et Franck ont adapté leur organisation aux besoins de chacun avec, en plus, l'ouverture du restaurant tous les midis de la semaine.

Pour les associations, le planning de leurs animations et soirées festives se remplit de jour en jour.

Pour nous, élus, nos travaux se poursuivent avec l'aménagement du bourg vers les lotissements et le cimetière, l'église avec la dernière tranche des vitraux et le nouvel escalier, de la voirie vers Kervez et, bien sûr, le grand chantier de la cantine.

Bonne rentrée à tous et merci de votre confiance.

Monique QUERE

# Echos du Conseil Municipal

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2013

### ➤ Amendes de police 2013

Un projet d'aménagement d'une liaison piétonne entre Kerzouezou et le bourg a été étudié.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement 2012 consistant à créer un cheminement piétonnier vers le lotissement de Kerzouezou. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet d'aménagement ; des subventions seront demandées.

### ➤ Initiation à la langue bretonne à l'école

Le conseil approuve, à l'unanimité, l'initiation à la langue bretonne pour les élèves de botsorhel à partir de septembre 2013 jusqu'à juillet 2016, à raison de 2 heures par semaine.

L'estimation du coût pour la commune pour une année scolaire après participation financière du Conseil Général est de 1188 €.

### ➤ Décision modificative n°1, Budget commune

Une décision modificative a été prise pour équilibrer les opérations d'ordre du budget communal. Unanimité

### ➤ Désaffiliation de la ville de Concarneau du Centre de Gestion

Le conseil municipal s'oppose à la demande de désaffiliation de la ville de Concarneau du centre de gestion du Finistère. Unanimité.

### ➤ Contrat assurance risques statutaires

La commune a, en mars 2013, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge.

La commune accepte les résultats de la négociation et décide d'assurer pour 4 ans au taux de 6.55% les agents CNRACL et au taux de 1.20% les agents IRCANTEC.

Risques garantis : Décès- Longue maladie - Longue durée - Accident de Service/maladie professionnelle - Maternité - Maladie Ordinaire. Unanimité

### ➤ Motion pour l'avenir de la filière volaille

le Conseil Municipal décide d'adopter une motion de soutien en faveur de la filière volaille « grand export » aux termes de laquelle il sollicite les autorités afin que les mécanismes de restitutions soient revus à la hausse. Unanimité

### ➤ Demande de tarif fuite

Une demande d'un abonné pouvant bénéficier du tarif fuite a été reçue en mairie. Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal décide de faire bénéficier cet abonné de ce tarif. Unanimité.

### ➤ Participation au congrès des Mairies

Le Congrès des Maires de France se tiendra du 19 au 21 novembre 2013 à Paris. Il est opportun que les élus ayant besoin de connaître l'évolution de la gestion locale puissent s'y rendre pour suivre les réunions débats et les ateliers de formations.

La commune prendra en charge les frais inhérents à cette mission. Unanimité

## La restructuration de l'espace restauration et création d'un espace culturel



		Entreprises	Prix HT
Lot 1	Démolition Gros œuvre	RICOU	89 329,84 €
Lot 2	Charpente bois bardage	DILASSER	24 759,64 €
Lot 3	Traitement des bois et des murs	Eric TANGUY	4 298,03 €
Lot 4	Couverture ardoise et zinc	NICO MORVAN	21 348,38 €
Lot 5	Menuiseries ext alu	ALUTECHNIC	24 398,00 €
Lot 6	Menuiseries int bois, aménagement	DILASSER	18 987,60 €
Lot 7	Métallerie	SMRH	2 869,00 €
Lot 8	Cloisons, isolation, plafonds suspendus	GUILLIMIN	30 799,64 €
Lot 9	Revêtements de sols, faïence	LE TEUFF	19 156,00 €
Lot 10	Peinture	LE GUEN	7 470,50 €
Lot 11	Electricité, chauffage électrique, VMC	SATEC	38 003,00 €
Lot 12	Plomberie, sanitaires	SATEC	1 740,00 €
Lot 13	Aménagement de cuisine	GAINCHE	9 822,25 €
Lot 14	Animation graphique	QUIMPER ENSEIGNE	13 516,00 €

# Infos Mairie

## Etat Civil

### Décès

Alain MERRER le 9 juillet 2013

Henri LOUEDEC le 4 septembre 2013

*Nos très sincères condoléances aux familles éprouvées*

Le site internet de la commune est en ligne

[Www. Botsorhel.fr](http://www.Botsorhel.fr)



Maire : Monique QUERE  
 Permanence: le matin du lundi au vendredi et  
 possibilité sur rendez vous le samedi matin  
 Tél.:02.98.72.85.43 06.59.19.60.77  
 Mairie.botsorhel@wanadoo.fr



Jeanne et Jean LUCAS ont fêté leurs noces de diamant le 15 août dernier.

Félicitations

**19 Juillet 2013: Visite du député Gwengogan BUI et de la conseillère générale Joëlle HUON**



Les élus ont visité le gîte d'Armand Helary à Kerzouezou, puis se sont rendus à Blevara voir l'exploitation de Patrick Geffroy.



*Vous avez peut être croisé cette drôle de machine début septembre sur les routes de Botsorhel...*

Le syndicat mixte du Trégor a effectué une démonstration d'une nouvelle technique de broyage avec aspiration des accotements de bords de route.

## L'église



Dernière tranche de travaux pour les vitraux de la sacristie de l'église. L'entreprise Lumivitrail a repris du service pour quelques semaines de travail.

# Le Pêle Mêle

## HALTE-GARDERIE ITINERANTE LOUSTIC-BIAN

La Halte- Garderie LOUSTIC-BIAN, gérée par l'association Don Bosco, accueille les enfants de 3 mois à 6 ans pour 1 h ou plus, une demi-journée, une journée ...

Nous sommes à la salle des fêtes, à PLOUGONVEN, le jeudi (06.76.28.12.73).

Ouverture de 9 h 00 à 16 h30

Voici notre planning des autres jours de la semaine :

LUNDI à Pleyber-Christ 02 98 78 42 11

MARDI à Lanmeur 02 98 67 58 51

VENDREDI à Carantec 02 98 67 08 37

SAMEDI à Saint Martin des Champs 06 76 28 12 73

Le service s'adresse à toutes les familles, que les parents travaillent ou pas. C'est souvent l'un voire le premier lieu de séparation entre l'enfant et ses parents. Le travail essentiel des professionnelles, outre celui d'encadrer les enfants au quotidien, est d'accompagner les familles et leur enfant dans ce moment clé de la petite enfance, qui les conduira vers l'autonomie et la socialisation.

### Les tarifs :

Pour les familles de Morlaix Communauté : Tarif horaire de 0.36 € à 2.87 € suivant quotient familial CAF

Vous avez la possibilité d'utiliser ce service dans la ou les communes de votre choix. N' hésitez pas à nous rendre visite ou à nous contacter au 02 98 63 51 23 ou 06 76 28 12 73 .



### Vous voulez un logement économe en énergie ?

Dépense peu en travaux, Plutôt que beaucoup en factures d'énergie !

Chauffage, isolation, menuiseries, régulation...

Des travaux simples peuvent vous apporter confort et économies !

Votre Communauté de Communes et le Conseil général ont choisi de soutenir vos projets dans le cadre du programme « Habiter mieux » et de compléter l'aide apportée par l'Etat, pour vous permettre de réaliser vos travaux de rénovation thermique :

Le montant de l'aide de l'état est fixé à 3000 €. L'aide est majorée de 500 € en contrepartie des aides apportées par une collectivité locale : votre Communauté de Communes a décidé d'accorder aux propriétaires de son territoire une aide de 500 euros, ce qui porte la prime globale à 4000€ !

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Vous pouvez peut-être bénéficier de la prime « Habiter Mieux » !

Elle est attribuée en complément d'une subvention de l'ANAH.

L'octroi de la subvention se fait sous conditions : respect d'un plafond de ressources, accompagnement technique du projet et gain de performance énergétique du logement de 25%.

Exemple de Mme L, 62 ans :

"Je voulais remplacer ma chaudière à fioul par un poêle à granules. Grâce aux conseils du technicien PACT-HD 29, j'en ai profité pour refaire l'isolation de mes combles et du plancher : ça me permet de faire des économies d'énergie importantes !"

Le technicien a produit un diagnostic de performances énergétiques qui indique un gain d'énergie de +26% après travaux. Mme L a payé 9490 € ses travaux, elle a reçu 7321 € de financements (3321 € subvention ANAH 35% + 4000 € prime « Habiter Mieux »). Elle supportera le reste grâce à un éco-prêt.

Pour tout renseignement, adressez-vous au PACT-HD 29 - anciennement PACT ARIM - (association agréée par l'Etat) qui vous conseillera et vous accompagnera tout au long de votre projet :



**Agence de BREST**  
21, rue Emile Zola  
BP 31149  
29211 BREST Cedex 1  
Téléphone : 02 98 44 85 76  
Télécopie : 02 98 43 29 52  
info.brest@pacthd29.fr

**Agence de MORLAIX**  
22, place Charles de Gaulle  
29600 MORLAIX  
Téléphone : 02 98 88 55 10  
Télécopie : 02 98 63 81 83  
info.morlaix@pacthd29.fr

**Agence de QUIMPER**  
41, rue de Pen Ar Steir  
BP 1502  
29105 QUIMPER Cedex  
Téléphone : 02 98 95 67 37  
Télécopie : 02 98 95 72 75  
info.quimper@pacthd29.fr

[www.PactHD29.fr](http://www.PactHD29.fr)

**Chèque SPORT**  
2013/2014  
15 € pour  
les jeunes de  
16 à 19 ans\*

**IL VA Y AVOIR  
DU SPORT !**

Sport a vo !

[www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes)  
Le portail jeunes de la région Bretagne

### Chèque sport 2013/2014 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, depuis le 1<sup>er</sup> juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur [bretagne.fr/jeunes](http://bretagne.fr/jeunes) et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur [www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes)

Informations destinées aux propriétaires d'arbres proches des lignes électriques

L'élagage : une action indispensable

Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques

Qui est responsable ?

**L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain**

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés)

Dans ce cas 2 possibilités s'offrent à moi : Confier mon élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'élagage. Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

**Le saviez-vous ?** : Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

**L'élagage est à la charge d'ERDF.**

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le Bon Conseil : Élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.



## Les Associations ont la parole...

### Re Yaouanck



Le Fest Noz du 21 septembre a connu une belle fréquentation car 250 danseurs ont pu « tester » le plancher de Botsorhel.

L'association remercie tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

### Chemins et patrimoine



L'association de marcheurs a organisé un séjour du 1er au 4 septembre à Belle Isle en Mer. Les randonneurs étaient logés dans un gîte d'étape à Port Gwen.



### La Diane



#### Assemblée générale du 1er septembre

Le président de l'association, Eric COANT, garde ses fonctions.

Ouverture de la saison le dimanche 15 septembre jusqu'au 28 février. Les jours de chasse sont les dimanches, jeudis et jours fériés de 8h30 à 19h.

### Botsoclic



#### Nouvelles de Botsoclic

Les séances du vendredi soir ont repris le 20 septembre (26 inscrits répartis en trois groupes), sous la férule des trois animateurs Armand Héлары, Jean-Paul Morvan et André Corre.

Depuis la rentrée, l'association dispose d'une connexion Internet 10 à 15 fois plus rapide qu'auparavant grâce à l'installation du système Wibox.

Côté nouveaux appareils, Botsoclic s'est équipé d'un ordinateur portable avec écran tactile et d'une imprimante « 4 en 1 ».

### La Gym



#### La gym est repartie!

Possibilité de se défouler le mardi de 14h à 15h cours dispensés par Marie Armelle Droniou Quéméner Adhésion: 60 €

Contact Annick Quere: 02.98.72.82.32

# Le centre de loisirs 2013

Le village des indiens



Les tipis



Les totems



Sortie à l'aquarium de Belle Isle en Terre



Bricolage, jeux de société, sports

Cette année, c'est avec le thème des Indiens que les enfants ont passé leur mois de juillet au centre de loisirs. Le jardin s'est transformé, au fur et à mesure du séjour, en véritable petit village d'indiens...

Repas crêpes organisé la dernière semaine, pour le plus grand plaisir des enfants



Un chapiteau, prêté par Michel et Éric COANT, a été monté pour le centre de loisirs cette année.



Sortie au château de Coat An Noz à Loc Envel



L'équipe d'animatrices de l'accueil de loisirs 2013: Annie PLUSQUELLEC, Directrice et animatrice Maryline GEFFROY, Animatrice Morgane LE BRAS, Animatrice stagiaire BAFA



Sortie à la ferme pédagogique de St Vougay

# La vie à l'école de BOTSORHEL

## La rentrée scolaire

### Effectifs scolaires 2013-2014

Toute petite section: 3 élèves

Petite section: 5 élèves

Moyenne section: 4 élèves

Grande Section 2 élèves

Cp: 3 élèves

Ce1: 7 élèves

Ce2: 2 élèves

Cm1: 6 élèves

Cm2: 8 élèves



Les élèves de maternelle et de grande section



## La nouvelle équipe



### Les enseignantes

Camille Merlaud (cycle 3) et Hélène Guyader (cycle 1 et 2). Maëva Autret s'occupe du cycle 1 et 2 tous les lundis. Elles sont aidées au quotidien des 2 agents périscolaires: Annie Plusquellec et Maryline Geffroy.

Bonne année scolaire à tous!



Les élèves du Cp au Cm2

## Le calendrier scolaire 2013-2014



Vacances de la Toussaint	Samedi 19 octobre 2013	Lundi 4 novembre 2013
Vacances de Noël	Samedi 21 décembre 2013	Lundi 6 janvier 2014
Vacances d'hiver	Samedi 1er mars 2014	Lundi 17 mars 2014
Vacances de printemps	Samedi 26 avril 2014	Lundi 12 mai 2014
Vacances d'été	Samedi 5 juillet	



### À table!

Durant le chantier de restructuration de la cantine, les enfants se sont installés dans la salle socioculturelle. Prochain déménagement courant avril pour retrouver une cantine toute neuve...

Une journée de cours sera rattrapée le **mercredi 13 novembre** toute la journée.

# Manifestations Locales

**Lundi 8 juillet Concours de belote Re Yaouank Gwechall**



*Photo André Corre*

Elisabeth en compagnie de la jeune Eve, qui a joué les bonnes fées en tirant les bulletins de Jeanine Lemaire, Yvonne Gueguen, Yvonne Géry, Flavien Merrer, Yvon Merrer, Pascale Le Doré, Germain Le Fustec et Rolf Luning.



**Samedi 13 juillet: tirage des paniers garnis au commerce**

71 équipes se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse. Au palmarès: 1/ Jean Carn et Joël Le Goff; 2/ Pierre Le Dilavrec et Jean Bournot; 3/ Laurence Touilin et Fernand Quéméner

**Vendredi 2 août: goûter de clôture du centre de loisirs**

**Lundi 2 septembre: ouverture du restaurant au St Georges**



**Samedi 21 septembre: Fest noz Re Yaouanck Gwechall**



*Photo André Corre*

**Lundi 30 septembre: Concours de belote FNACA**



*Photo Armand Helary*

Succès du concours de belote: 85 équipes en course  
Gagnants: 1er prix: Thérèse et François Jézéquel;  
2d prix: Job Philippe et Yves Morvan; 3è prix: Jean Guillossou et Jean Luc Morgent Haler

## Manifestations à venir

Samedi 26 octobre: Repas crêpes Re Yaouank Gwechall

Samedi 23 novembre: Exposition Plaisir et Création

Samedi 14 décembre: Fest Noz Danserien Bod'sorhel

Date à fixer pour le spectacle de Noël de l'école